



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa			
<b>Date</b>	Mardi 8 octobre 2024	<b>Heure de départ</b>	18 h 30		
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 11 : Nuageux (Temp. : 10 °C)	<b>Vent</b>	9 km/h Ouest		
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	Ø	<b>Inscriptions totales</b>	82/85
<b>Total des paris mutuels</b>	\$238,153				
	Vétérinaire contacté : Dr M. Rocheleau	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pist		

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber Michael	Coles Sharla	Rourke, Katelynn

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Un retrait hâtif a été effectué par les juges des chevaux, BATTLE OF YORK (maladie), (Stephane Pouliot entraîneur) de la Course 3, et "AVID" (boiteux), (Denis Audet entraîneur) de la Course 9.  
Ces chevaux sont inscrits sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Un retrait hâtif a été effectué par les juges (transport) de la Course 9 du cheval, "BETTOR HALF (BETTOR HALF).
- Examen avec le conducteur, Kyle Forgie, au sujet de sa stimulation alors qu'il conduisait "MONTYSGONEMARBLE", dans la Course 4, disputée le 26 septembre.

Après avoir visionné la vidéo de la course et discuté des règles en matière de stimulation, en particulier de la règle CAJO 22.23.02(b) (cheval non en lice pour une position significative), un avertissement officiel a été inscrit sur sa licence.

- Examen avec le conducteur, Kyle Forgie, au sujet d'une possible infraction à la règle 5.11 de la CAJO (non-respect des instructions des juges) pour ne pas s'être présenté devant les juges après avoir reçu un avis d'examen le 29 septembre.

Après avoir discuté de l'obligation de contacter les juges immédiatement lorsqu'on le lui demande, M. Forgie a été trouvé coupable d'avoir enfreint cette règle et s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Il est entièrement rétabli dans ses droits.

Décision #2863831

- Examen avec le conducteur, Guy Gagnon, au sujet d'une possible infraction à la règle 22.05.01(k) de la CAJO (cadence comparable à la classe) alors qu'il conduisait "BEACH JOURNEY", dans la Course 11, disputée le 19 septembre. Compte tenu de la classe, de la dynamique de la course et de l'explication du participant, aucune mesure réglementaire n'est requise.

### **Courses :**

1. Rien à signaler.

2. Rien à signaler.

3. Rien à signaler.

4. Examen de la course avant le poteau de ½ mille alors que le #4, "HOWIES MAN", (Joshua Miller), a cédé la priorité au #1, "CARSON STAR CHOICE", (Guy Gagnon).

Aucune infraction n'a été commise.

Rien d'autre à signaler.

5. Examen de la performance du #4, "DYLANS BANK", (Jimmy Gagnon), avant le poteau de ¼ de mille.

Le #4 a heurté quelques pylônes sans faire de sortie.

Aucune infraction signalée.

Rien d'autre à signaler.

6. Un retrait tardif a été effectué par les juges (blessure) du #2, "STORMONT FRIENDLY".

Un remboursement totalisant \$ 205 a été effectué.

Examen des bris d'allure survenus aux #3, "SOUTHWIND MAC", (Jimmy Gagnon), arrivé en 5<sup>e</sup> position, qui a fait un bris d'allure avant le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille, et #4, "BANDURA", (Guy Gagnon), arrivé en 6<sup>e</sup> position, qui a fait un bris d'allure après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille.

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été commise par l'un ou l'autre de ces deux chevaux.

Rien d'autre à signaler.

7. Le conducteur du #7, "ARIZONA JACKSON", (Clarke Steacy), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

8. Un retrait tardif a été effectué par Dre Kelli Gilson, la vétérinaire de la CAJO juges (boiteux) du #8, "ROCKINMYDREAM", (Pascal Berube).

Il a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Un remboursement totalisant \$ 1,712 a été effectué.

Rien d'autre à signaler.

9. Rien à signaler.

10. Le conducteur du #4, "SKYLAR", (William Roy), a été averti au sujet de la stimulation dans le dernier droit.

Rien à signaler.

11. Rien à signaler.

**Réclamations :**

Aucune